

ET A LA CRECHE ?

- **L'adaptation** de l'enfant.
- **L'accueil et le suivi** de l'enfant : santé, développement, alimentation...
- **Le quotidien de l'enfant** : éveil, évolution, activités...
- La demande de **changement d'horaires ou de jours d'accueil**.
- La **demande de changement** de crèche.
- La transmission des **certificats médicaux**.



Imprimerie VILLE DE MELUN

Ne pas jeter sur la voie publique

VILLE DE MELUN

MON ENFANT

EST A LA CRECHE

ou

A LA HALTE GARDERIE...



QUELS SERVICES ?

POUR QUELLES DEMARCHES ?



QUELLES DEMARCHES DOIS-JE EFFECTUER AUPRES DE L'ESPACE FAMILLE ?

2 passage le Barbier 01.69.68.53.90
/ espacefamille@ville-melun.fr
<https://www.espace-famille.net/melun/>

- **J'enregistre ma demande** de place en crèche ou halte garderie.
- **J'envoie les documents** nécessaires à la constitution du dossier.
- **Lorsque j'ai une proposition de place, j'envoie les documents complémentaires attendus** pour l'entrée de mon enfant à la crèche ou la halte garderie.
- Je les envoie également à ce service lorsque mon **contrat d'accueil est à modifier.**

ET A LA REGIE UNIQUE ?

2 Passage le Barbier 01.69.68.53.92

- **J'envoie mes paiements.**
- **Je vais régler mes factures.**

QUAND PUIS-JE SOLLICITER LA DIRECTION DE L'ENFANCE ?

4 rue de la Fontaine Saint Liesne
01.64.52.74.30
/ enfance@ville-melun.fr

- Pour avoir une précision sur **ma facture**, si je pense qu'il y a une **erreur éventuelle** sur mon tarif, sur la prise en compte de mes revenus, en cas de **non paiement de ma facture.**
- Pour comprendre ma **fiche tarifaire.**
- Si mon enfant est radié (e) de la crèche.
- Si j'ai un litige...
- Si je n'ai pas payé ma facture.
- Lorsque mon contrat se finit pour comprendre les régularisations demandées.
- **Pour envoyer mon contrat signé.**

QUELLES SONT LES DEMARCHES A FAIRE A A LA MAISON DE L'ENFANCE ?

1 rue du Colonel Picot
01.64.09.33.30
/ maison.enfance@ville-melun.fr

- **L'inscription** pour une place en crèche après l'enregistrement à l'espace famille.
- Le **renouvellement** de la **demande** après un refus.
- La gestion de **changement** de crèche.
- **Une étude des modes d'accueil.**
- Une demande **d'information** sur les différentes **structures** d'accueil de Melun.
- Une **inscription** aux **ateliers** portage en écharpe, massage maternant.
- Rencontrer la **Coordonnatrice** des crèches qui est à la disposition des familles pour évoquer notamment : **l'accueil de l'enfant (aide au choix du mode d'accueil, difficultés particulières, changements au cours de l'accueil et difficultés de fonctionnement dans les services...).**